



**Physician Payment Review
Board**

151 Bloor Street West, 9th floor
Toronto, Ontario M5S 1S4
Telephone 416-327-8512
Toll free 1-866-282-2179
TTY 416-326-7TTY (889)
TTY Toll free 1-877-301-0TTY (889)
Facsimile 416- 327-8524

**Commission de révision des
paiements effectués aux médecins**

151, rue Bloor Ouest, 9^e étage
Toronto, Ontario M5S 1S4
Téléphone 416-327-8512
Sans frais 1-866-282-2179
ATS 416-326-7889
ATS sans frais 1-877-301-0889
Télécopieur 416- 327-8524

L'honorable Deb Matthews
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Bureau de la ministre
Édifice Hepburn, 10^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 2C4

Le 30 juin 2013

OBJET : Commission de révision des paiements effectués aux médecins

Madame la Ministre,

Au nom de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM), j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel pour l'exercice 2012-2013.

La CRPEM demeure engagée à l'égard des initiatives décrites dans le présent plan et a à cœur d'assurer l'excellence des services fournis à la population de l'Ontario.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Vivek Rao, M.D., Ph. D., FRCSC, FAHA.
Président,
Commission de révision des paiements effectués aux médecins

c. c. Lori Coleman, directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé, et
registrature de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de la registrateur.....	3
Message du président.....	4
Mandat et énoncé de mission.....	5
Réalisations.....	6
Rendement.....	8
Rendement opérationnel.....	8
Rendement financier.....	8
Membres.....	9
Personnel du Secrétariat des conseils de santé.....	10



Physician Payment Review Board

151 Bloor Street West, 9th floor
Toronto, Ontario M5S 1S4
Telephone 416-327-8512
Toll free 1-866-282-2179
TTY 416-326-7TTY (889)
TTY Toll free 1-877-301-0TTY (889)
Facsimile 416- 327-8524

Commission de révision des paiements effectués aux médecins

151, rue Bloor Ouest, 9^e étage
Toronto, Ontario M5S 1S4
Téléphone 416-327-8512
Sans frais 1-866-282-2179
ATS 416-326-7889
ATS sans frais 1-877-301-0889
Télécopieur 416- 327-8524

D^r Vivek Rao

Président, Commission de révision des paiements effectués aux médecins
151, rue Bloor Ouest, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5S 1S4

Le 31 mai 2013

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel au nom du Secrétariat des conseils de santé (le « Secrétariat »). Ce dernier continue de fournir à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM) des services de soutien complets sur le plan de l'administration, des affaires, des finances et de la gestion des cas. Il continue également d'offrir des services de soutien semblables à d'autres tribunaux décisionnels et assure des fonctions de traitement des paiements pour d'autres services de santé.

La CRPEM a enregistré certaines réalisations très remarquables au cours de la dernière année. Elle a entendu sa première requête verbale et convoqué sa première audience verbale, ajoutant ainsi à son expérience en matière de gestion des appels. Les communications et la distribution des documents pour ces procédures ont été assurées entièrement par voie électronique, à l'appui de l'engagement de la CRPEM envers l'écologisation et l'efficacité des opérations. Une autre réalisation d'importance cette année a été l'établissement d'un site Web public conçu pour fournir aux citoyens des informations clés sur la CRPEM, son mandat, ses procédures et sa structure de gouvernance.

Les fonds versés à la CRPEM continuent d'être acheminés au Secrétariat par l'entremise de la Direction des services de santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Toutes les dépenses ne sont pas détaillées, car elles se rapportent à certains organismes secondés par le Secrétariat. Vous constaterez que certaines dépenses, comme les salaires et les coûts des installations, ne figurent pas dans les données financières de la page 7. Il serait arbitraire de déterminer la part des coûts qui devrait être attribuée à un organisme en particulier, car beaucoup de ressources sont partagées avec d'autres tribunaux décisionnels. Cependant, ces coûts partagés sont inclus dans le cycle de planification financière du Secrétariat et présentés au Ministère. Le Secrétariat continue de travailler en collaboration avec la CRPEM et ses membres en vue d'exercer un contrôle rigoureux visant à réduire au minimum les dépenses, tout en facilitant l'accès à la justice.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles. Je me réjouis de poursuivre ma mission à titre de responsable des services de soutien à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Lori Coleman

Directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé, et
registrareuse de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En tant que président de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM), j'ai le plaisir de rendre compte des activités et des réalisations de la CRPEM pour l'exercice 2012-2013. L'engagement des membres de la CRPEM, conjointement avec les contributions continues du personnel du Secrétariat des conseils de santé (le « Secrétariat »), a permis à ce conseil relativement nouveau de mieux établir son rôle et son profil dans les communautés des soins de santé et de la justice administrative.

La CRPEM a pour mandat de tenir des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé de l'Ontario au sujet des paiements. Son rôle n'est pas de revendiquer des modifications au modèle de facturation des médecins en Ontario, mais plutôt de trancher les appels déposés devant elle conformément à la *Loi sur l'assurance-santé*.

Bien que la CRPEM ait reçu des appels des médecins depuis le moment de sa création en 2010, ce n'est que cette année qu'un appel n'a pas été résolu entre les parties par retrait ou par règlement avant une audience. Nous considérons ce fait comme étant indicatif d'un système de paiement robuste et complet qui correspond aux recommandations de l'honorable Peter Cory et dont les exigences en matière de conformité visent à éduquer plutôt qu'à contredire.

La CRPEM joue un rôle important dans ce système de paiement. Cette année, la Commission a convoqué sa première audience complète, ce qui lui a permis de développer davantage ses processus opérationnels. Conformément à l'engagement de cette dernière de juger les causes avec équité, ouverture et transparence, la décision et les motifs de celle-ci dans cette cause, et dans toutes les causes à venir, seront rendus publics. La CRPEM a en outre avancé sa sensibilisation des secteurs des soins de santé et de la justice administrative en établissant un site Web public. Le site Web contient des informations concernant le rôle et le mandat du CRPEM. Il offre aussi tous les documents nécessaires pour la conformité en vertu de la *Loi sur la responsabilisation et la gouvernance des tribunaux décisionnels et les nominations à ces tribunaux*.

C'est toujours un plaisir pour moi de travailler avec des collègues et des employés qui partagent l'objectif commun de fournir des services de grande qualité à la population ontarienne. J'envisage avec enthousiasme l'année à venir, au cours de laquelle la CRPEM continuera de s'établir comme étant une partie importante d'un cadre responsable et transparent de vérification des honoraires des médecins en Ontario.



Vivek Rao, M.D., Ph. D., FRCSC, FAHA
Président,
Commission de révision des paiements effectués aux médecins

MANDAT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

La Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM) est un organisme décisionnel autonome créé aux termes de l'article 5.1 de la *Loi sur l'assurance-santé* (LAS). Elle exerce ses pouvoirs et responsabilités conformément à la LAS et à l'annexe 1 de cette loi, ainsi qu'en vertu de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, L.R.O. 1990 et du pouvoir que lui confère la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario*, L.R.O. 2006.

La CRPEM tient des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements. Quand un programme de formation ou d'autres formes d'aide ne conduisent pas à la résolution d'un différend en matière de facturation entre un médecin et le directeur général, la CRPEM offre un processus d'appel indépendant, dans le cadre duquel ni le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ni la ministre de la Santé et des Soins de longue durée n'interviennent.

ÉNONCÉ DE MISSION

La Commission de révision des paiements effectués aux médecins se fait un devoir de fournir à la population des services de la plus haute qualité possible et d'être un précieux partenaire pour la prestation des soins de santé en Ontario.

RÉALISATIONS DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Au cours de l'exercice 2012-2013, la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM) a continué de fournir des services de grande qualité à la population ontarienne. Conformément à son mandat et aux pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'assurance-santé*, les réalisations suivantes ont été concrétisées :

Gestion de cas

- En décembre 2012, la CRPEM a entendu une requête verbale des parties à un appel. La requête visait à déterminer si la considération de l'appel relevait ou non de la compétence de la CRPEM. En janvier, la Commission a rejeté la requête, établissant par le fait même qu'il relevait de sa compétence de considérer l'appel.
- En février 2013, la CRPEM a convoqué sa première audience. L'audience a été convoquée à Toronto par un groupe de quatre arbitres, trois médecins et un membre du public, et a duré deux jours. Dans tout appel, la décision définitive de la CRPEM, et les motifs de celle-ci, doivent être publiés dans les 30 jours ouvrables suivant la date à laquelle l'audience se termine.
- La majorité des appels reçus par la CRPEM continuent d'être résolus avant de procéder à l'audience, ce qui est indicatif d'une méthode de conférence préparatoire robuste et conciliatrice.
- En ce qui concerne les cinq causes résolues au cours de l'année sur laquelle porte le rapport, ces appels ont été actifs auprès de la Commission en moyenne pendant moins de quatre mois.

Recrutement et perfectionnement des membres

- Achèvement du processus de renomination des membres dont les nominations par décret expiraient le 27 avril 2012 et recrutement de trois nouveaux membres.
- La CRPEM a développé et donné une formation ciblée aux membres, conçue pour leur donner une base de connaissances concernant des questions telles que l'équité procédurale et la crainte de partialité à l'approche de la première procédure verbale de la Commission.
- Le 13 septembre 2012, la CRPEM a convoqué sa réunion annuelle, au cours de laquelle les membres ont reçu une mise à jour administrative concernant les activités pertinentes de la Commission, ainsi que le contenu relatif à l'éducation permanente.

Séances d'information à l'intention des intéressés

- En juillet 2012, la CRPEM a établi et rendu public un site Web, www.pprb.on.ca, qui comprend des informations concernant son mandat et ses processus, des liens vers les lois pertinentes et un accès aux documents de la Commission, comme les règles provisoires de pratique.
- En décembre 2012, le D^r Vivek Rao, président, a publié dans l'Ontario Medical Review un article qui visait à donner aux participants un aperçu du domaine de compétence et des processus de la CRPEM et ainsi à sensibiliser davantage les médecins à cette dernière et à la façon d'accéder à ses services.

Gouvernance

- La *Loi de 2009 sur la responsabilisation et la gouvernance des tribunaux décisionnels et les nominations à ces tribunaux* (LRGTDNT) vise à ce que les tribunaux décisionnels agissent davantage de façon efficiente et transparente, tout en étant indépendants dans leur prise de décisions. Conformément aux dispositions de la LRGTDNT, la CRPEM a préparé des documents de responsabilisation et de gouvernance, lesquels ont été approuvés par la ministre le 2 octobre 2012.

RENDEMENT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Rendement opérationnel

La CRPEM est un tribunal décisionnel indépendant qui tient des audiences concernant les différends entre les médecins de l'Ontario et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements, et rend des décisions à cet égard. Les informations suivantes reflètent les activités liées aux appels de la CRPEM depuis sa création en 2010.

Résumé des dossiers	1 ^{er} avril 2010 – 31 mars 2011	1 ^{er} avril 2011 – 31 mars 2012	1 ^{er} avril 2012 – 31 mars 2013
Nombre de dossiers actifs en début de période	0	4	2
Nouveaux appels reçus	9	5	9
Nombre total de dossiers	9	9	11
Nombre total de causes résolues	5	7	5
Nombre de dossiers actifs en fin de période	4	2	6
Conférences préparatoires tenues	1	18	22
Requêtes entendues	0	0	1
Audiences tenues	0	0	1

Bien que la Commission ait géré des appels depuis sa création en 2010, jusqu'à cette année toutes les causes avaient été résolues avant qu'une audience soit convoquée. Cette année, la Commission a convoqué sa première audience complète, qui a duré deux jours en février 2013. Le 31 mars 2013, la décision définitive et les motifs de celle-ci dans cette cause étaient en suspens. Une fois la décision et les motifs de celle-ci dans cette cause finalisés et fournis aux parties, ils seront rendus publics.

Rendement financier

Description	1 ^{er} avril 2010 – 31 mars 2011	1 ^{er} avril 2011 – 31 mars 2012	1 ^{er} avril 2012 – 31 mars 2013
Indemnités journalières			
Participation aux procédures	0	0	5 459
Préparation aux procédures	0	0	2 383
Rédaction de décisions	0	0	982
Éducation, administration et temps de déplacement	23 280	2 888	11 013
Autres dépenses			
Procès-verbaux des causes et transcriptions	0	0	731
Services juridiques	37 557	4 320	26 334
Communications	84	1 868	6 566
Déplacements	2 295	0	1 679
TOTAL	63 818 \$	9 076 \$	55 147 \$

MEMBRES DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS AU 31 MARS 2013

Commission de révision des paiements effectués aux médecins - Membres médecins au 31 mars 2013				
Nom	Ville	Profession	Début du mandat	Fin de mandat
Beaton, Melanie	London	Médecine interne, gastroentérologie	2010-04-28	2015-04-27*
Bested, Alison	Toronto	Hématologie clinique	2010-04-28	2015-04-27*
Blunt, Marie Elizabeth	Sarnia	Obstétrique et gynécologie	2010-04-28	2015-04-27*
Bridgeo, David	Windsor	Médecine familiale	2010-04-28	2015-04-27*
Davidson, John	Kingston	Chirurgie et oncologie	2010-04-28	2015-04-27*
Goldberg, Ronn	Thornhill	Radiologie diagnostique	2010-04-28	2015-04-27*
Gupta, Samir	Toronto	Dermatologie	2010-04-28	2015-04-27*
Hector, Ian	Thornbury	Psychiatrie	2010-04-28	2015-04-27*
Kao, Shawn	Etobicoke	Médecine pédiatrique	2010-04-28	2015-04-27*
Lane, Robert	Newcastle	Chirurgien titulaire	2012-07-18	2014-07-17
Lau, Helena	Oakville	Gastroentérologie	2010-04-28	2015-04-27*
Male, Ross	Paris	Médecine familiale	2010-04-28	2015-04-27*
Mitchell, Marianna	Whitby	Médecine pédiatrique	2010-04-28	2015-04-27*
Mohammad, Naveed	Mississauga	Médecine d'urgence, traumatisme	2010-04-28	2015-04-27*
Nicolle, Michael	London	Médecine neuromusculaire et électrodiagnostic	2010-04-28	2015-04-27*
Nijhawan, Navdeep	Richmond Hill	Ophtalmologie	2013-01-09	2014-01-08
O'Brien, Simon	Kingston	Psychiatrie	2010-04-28	2015-04-27*
Rao, Vivek	Toronto	Chirurgie cardiothoracique	2010-04-28	2015-04-27*
Smith, Kevin	Toronto	Anesthésiologie	2012-08-29	2014-08-28
Waddell, James	Toronto	Chirurgie orthopédique	2010-04-28	2015-04-27*
Commission de révision des paiements effectués aux médecins - Membres du public au 31 mars 2013				
Balitsky, Tammy	Toronto	Service social	2010-04-28	2015-04-27*
Boltman, Marilyn	Toronto	Service de consultation en service social	2010-04-28	2015-04-27*
Egerton, Catherine	London	Gestionnaire de comptes financiers	2010-04-28	2015-04-27*
Ferguson, Nancy	Toronto	Droit	2013-01-09	2014-01-08
Goldstein, Sandra	Ottawa	Règlement extrajudiciaire des différends	2010-04-28	2015-04-27*
Gumienny, Jacqueline	Kingston	Droit	2010-04-28	2015-04-27*

*Les dates de fin de mandat marquées d'un * indiquent qu'un membre a été renommé conformément à la dérogation de la LRGTDNT.*

PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ AU 31 MARS 2013

Membre du personnel	Poste
Lori Coleman	Registrateure
Sara van der Vliet	Registrateure adjointe
Chris Popovich	Attaché de direction et chercheur
Natalya Demyanenko	Coordonnatrice de la gestion des cas
Maureen Baker	Agente de gestion des cas
Sofiea Choudhary	Agente de gestion des cas
Andrew Clifford	Agent de gestion des cas
Anna Dunscombe	Agente de gestion des cas
Sandra Evora	Agente de gestion des cas (bilingue)
Kate Franklin	Agente de gestion des cas
Glenn Sequeira	Agent de gestion des cas
Julie D'Mello	Coordonnatrice des services administratifs
Alpha Abera	Adjointe administrative (bilingue)
Desiree Ashton-Kirby	Adjointe administrative
Margaret Bolinas	Adjointe administrative
Shanti Persaud	Adjointe administrative
Mathanan Kailas	Chef des services de technologie de l'information
Aravinth Ramalingam	Analyste, soutien des systèmes
Ashif Kassam	Agent des systèmes